

**Procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du Syndicat de soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île, tenue lundi le 29 août 2016 à l'auditorium du Centre Roussin à 19 h 00.**

*\*La liste des présences est annexée au présent procès-verbal.*

**Mot d'ouverture**

Stéphane Soumis, président, souhaite la bienvenue aux membres.

**1. Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée**

Il est proposé par Stéphane Soumis de nommer Daniel Giroux à la présidence d'assemblée et de nommer Geneviève Caron au secrétariat d'assemblée.

Appuyé par Linda Bergeron  
**Adopté à l'unanimité**

**2. Lecture de l'ordre du jour et adoption**

Daniel Giroux présente l'ordre du jour ainsi que la procédure et déroulement de la rencontre.

Il est proposé par Stéphane Soumis d'adopter l'ordre du jour.

Appuyé par Joanne Léveillé  
**Adopté à l'unanimité**

**3. Rapport du comité de médiation en lien avec la plainte du 16 mai 2016 concernant la vice-présidente II.**

Le comité de médiation composé de Nathalie Côté, Kim Brien et Martin Rochette fait la lecture du rapport et recommandation de celui-ci tel qu'annexé au présent procès-verbal. Le comité exprime que l'exclusion de madame Suzanne Dupont à l'exécutif est recommandée.

Madame Dupont présente un document distribué à l'assemblée et \*annexé au présent procès-verbal.

Le comité de médiation répond à certains faits exposés dans ce document.

**Période de questions et commentaires**

Plusieurs commentaires et questions venant de la salle ont été répondues par le comité de médiation, madame Suzanne Dupont et Stéphane Soumis de l'exécutif.

**Délibérante**

Personne ne se présente au micro.

**Vote au scrutin secret**

L'assemblée s'est positionnée. 65 personnes étaient présentes dans la salle. 1 personne n'a pas exercé son droit de vote. À la question : « Considérant le rapport de comité de médiation, considérant la position du membre du conseil exécutif visé, êtes-vous d'accord pour confirmer l'expulsion du membre du conseil exécutif visé par la situation énoncée? », l'assemblée s'est exprimée ainsi :

**48 pour**  
**15 contre**  
**1 abstention**

Un vote au 2/3 des gens présent était demandé selon les statuts du SSÉPI-CSQ.

Madame Suzanne Dupont est donc expulsée du conseil exécutif.

#### **4. Levée de l'assemblée**

\*une copie des annexes est disponible sur demande au local syndical.